

MAIRIE DE



JUVIGNAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X^e CANTON DE MONTPELLIER

ARRETE N° 2011-73

NOMINATION d'un MANDATAIRE EN QUALITE DE SOUS-REGISSEUR ET D'UN MANDATAIRE POUR LA SOUS-REGIE DE RECETTES POUR LA LOCATION D'UN EMBLACEMENT A L'OCCASION DU VIDE GRENIER

Le Maire de la Commune de JUVIGNAC,

Vu l'arrêté municipal n° 2010/354 du 25/09/2010 portant création d'une sous-régie pour la location d'un emplacement à l'occasion du vide grenier,

Vu l'arrêté municipal n° 2010/355 du 25 septembre 2010 portant nomination d'un mandataire en qualité de sous-régisseur et d'un mandataire pour la sous-régie de recettes pour la location d'un emplacement à l'occasion du vide grenier,

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 17 Mars 2011

ARRETE

Article 1 :

L'arrêté municipal n° 2010/355 du 25 septembre 2010 portant nomination d'un mandataire en qualité de sous-régisseur et d'un mandataire pour la sous-régie de recettes pour la location d'un emplacement à l'occasion du vide grenier est annulé et remplacé par le présent arrêté.

Article 2 :

Mlle Mélinda RAMON est nommée mandataire en qualité de sous-régisseur de la sous-régie de recettes pour la location d'emplacements à l'occasion du vide grenier pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie générale avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

Article 3 :

En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Mlle Mélinda RAMON sera remplacée par :

- Mlle Céline RABETTE, mandataire

Article 4 :

Le mandataire sous régisseur et les mandataires ne doivent pas encaisser de recettes autres que celles énumérées dans l'acte constitutif de la sous-régie, sous peine d'être constitué comptable de fait et de s'exposer aux suites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues dans l'acte de création de cette dernière.

Article 5 :

Le mandataire sous régisseur et les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031 ABM du 21 avril 2006.

Fait à Juvignac, le 18 Mars 2011



Le Maire


D. ANTOINE SANTONJA

17 Mars 2011

Le Comptable assignataire

Pierre BREMOND

~~Le Trésorier,~~



Le Régisseur

Corinne BERNAL



Les Mandataires suppléants

Nelly ARNAU

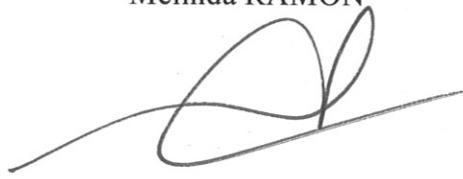
Nathalie MATTINA

Rose Marie HALLOUZ



Le Mandataire Sous-régisseur

Mélinda RAMON



Le Mandataire

Céline RABETTE



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication
Le

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : NOMINATION D'UN MANDATAIRE EN QUALITE DE SOUS-REGISSEUR ET D'UN MANDATAIRE POUR LA SOUS-REGIE DE RECETTES POUR LA LOCATION D'UN EMPLACEMENT A L'OCCASION DU VIDE GRENIER

Date de transmission de l'acte : 18/03/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 18/03/2011

Numéro de l'acte : 2011-73 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 034-213401235-20110318-2011-73-AI

Date de décision : 18/03/2011

Acte transmis par : Corinne BERNAL

Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.4. Régies de recettes et avances

